## **ORIENTATIONS 2019**

## LES HACKATHONS AJE



**Les Hackathons AJE** ont engagé en 2018 Jeunesse et Entreprises, avec ses Clubs AJE, dans la Semaine École Entreprise par une démarche originale, impactante et riche en plusvalue intellectuelle.

Jeunesse et Entreprises souhaite en effet accroître sa visibilité sur la scène nationale vis-àvis des pouvoirs publics et des entreprises. Cette action s'ancre dans la continuité du partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale, le MEDEF, Jeunesse et Entreprises et le CJD.

Cette opération vise à faire exprimer les jeunes sur la thématique retenue pour l'année 2018, "L'entreprise du futur" et de pouvoir porter leur voix et leurs propositions sur la scène publique. Ceci est d'autant plus important que les entreprises évoluent et suivent le mouvement de transformation rapide du monde qui nous entoure. Un monde dans lequel les jeunes devront être acteurs et devront s'insérer.

Cette démarche fait suite à de nombreuses demandes des partenaires de Jeunesse et Entreprises pour mieux définir la vision des jeunes, afin d'appliquer au mieux leurs politiques RH et RSE. Les Hackathons organisés par Jeunesse et Entreprises dans le cadre de la semaine Ecole-Entreprise 2018 organisée par le MEDEF et l'Education Nationale a mobilisé:

- Un lycée, un IUT et deux Écoles Supérieures spécialisées.
- 300 élèves qui ont participé aux présentations et aux discussions des propositions
- Quatre clubs AJE (Aquitaine, Occitanie, Paris, Yvelines)

Les élèves de niveau Bac-2/+2 devaient, avec l'aide de leurs professeurs, concevoir « l'entreprise du futur » telle qu'ils la voyaient selon la thématique définie en amont. Trois propositions concrètes par groupe de jeunes (5/6 étudiants) étaient attendu.

Phase 1: travail en équipe lors des Hackathons de la Semaine Ecole-Entreprise afin de faire ressortir les trois propositions concrètes. Présentation rapide (5 minutes) à l'oral devant le reste de la classe.

**Phase 2:** remise des propositions détaillées après avoir recueilli un avis d'entreprise sur les propositions. Bien détailler l'impact sur le rapport au travail que cela implique.

Jeunesse et Entreprises sélectionnera au premier semestre 2019 les meilleures propositions pour les valoriser auprès des pouvoirs publics et des entreprises selon les critères suivants : faisabilité, originalité, clarté, présentation et modalités de mise en œuvre du projet.

